Sautron magazine

JANVIER 2014 › n° 199 › www.sautron.fr

Ville de SAUTRON

Sommaire

Flashez ce code avec votre smartphone pour enregistrer le **site internet** et **les coordonnées de la Mairie**

Dossier 4

Une Église enfin assainie !

Informations municipales 6

Europe infos 8

Nantes Métropole 9

Vie économique - Finances 10

Environnement
Cadre de Vie 12

Vie Sociale 14

Enfance-Jeunesse 15

Culture et Manifestations 17

Etat-civil 19

Un peu d'histoire 20

Agenda 22

› **Mairie de Sautron**
14 rue de la Vallée
BP 60045 • 44880 Sautron
Tél. : 02 51 77 86 86
Site officiel : www.sautron.fr
mairie@sautron.fr

› **Service Administration générale**
14 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 86
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h15
Le samedi 9h-12h (état-civil)

› **Service Famille, Sport culture et Vie Sociale**
6 rue de la Mairie
Tél. : 02 51 77 88 48
Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h15
Fermé au public le lundi de 13h30 à 16h

Au sein de ce service,
le service Sport-Culture est ouvert au public :
• Lundi de 9h à 12h15
• Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15
• Mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15

› **Service Urbanisme et Patrimoine**
23 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 94
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15
Au sein de ce service, **le service urbanisme** est ouvert au public :
• lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30
• mercredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h15

› **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
25 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 89

› **Service communication**
25 rue de la Vallée
Tél. 02 51 77 88 42

› **Bibliothèque municipale**
33 rue de la Vallée
Tél. : 02 40 63 52 21

En raison des prochaines élections municipales, Mme le Maire a choisi de ne pas publier d'édito dans ce magazine pour veiller à la sérénité et à l'équité du débat démocratique à Sautron.

Sautron Magazine et l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaitent de joyeuses fêtes et une très bonne année 2014.

Ville de SAUTRON

Bulletin trimestriel d'information municipale
N°199 • Janvier 2014

Directeur de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron
BP 60045 - 44880 Sautron

Photos et Illustrations :
Ville de Sautron,
La Contemporaine

Tirage :
3800 exemplaires

Dépôt légal :
A parution

N° ISSN :
1268-4562

Création, réalisation et impression sur du papier 100% écologique, composé de fibres recyclées pour 60 % et de fibres issues de bois provenant de forêts gérées durablement avec des encres à base végétale par :

LA CONTEMPORAINE
Imprimerie
Labellisée IMPRIM'VERT
Certifiée PEFC
STE-LUCE/LOIRE
02 51 13 50 50

IMPRIM'VERT®

› Rénovation

Une Eglise enfin assainie et embellie

C'est une église rénovée de l'extérieur, en pierres apparentes, que vous avez pu retrouver ces derniers jours. Suite à une première phase lancée fin 2011 de travaux intérieurs sur les chapiteaux, corniches et statues, puis sur la toiture de la sacristie, la seconde étape de rénovation de l'Eglise de Sautron est en cours d'achèvement. L'objectif prioritaire était la sauvegarde des façades et de supprimer un taux d'humidité anormal dans le bâtiment.

AVANT

Les anciens enduits, datant d'une quarantaine d'années, s'étaient dégradés avec le temps et laissaient passer via les nombreuses microfissures l'humidité à l'intérieur du bâtiment. L'édifice souffrait donc d'un taux d'humidité excessif, fragilisant l'ensemble.

APRÈS

Les infiltrations ont été corrigées grâce au remplacement « dans les règles de l'art » de tous les enduits existants par un enduit à « pierre vue », à la chaux claire et au sable naturel. Les façades ont été ainsi asséchées, un drainage sur le pourtour du bâtiment a aussi été réalisé ainsi qu'une vérification minutieuse des éléments de charpente et de la couverture.

L'intervention du « médecin-architecte » **Pierluigi Pericolo**, Architecte du Patrimoine et maître d'oeuvre de la restauration des façades de notre église Saint-Jacques et Saint-Philippe va permettre de retrouver un taux d'humidité intérieur acceptable.
Double avantage, l'église est protégée pour de longues années et arbore désormais son habillage de belles pierres de taille de pays !
Le coût de ces travaux s'élève à près de **340 000 € TTC**.

›› Historique...

› **L'Eglise Saint-Jacques et Saint-Philippe** est une église de style néo-gothique mêlé de roman, comme il s'en est fait beaucoup dans le pays nantais : le « clocher porche » est couronné d'une flèche en granit et deux volutes, en granit elles aussi, encadrent le clocher de part et d'autre, donnant un air baroque à la façade. Deux baies aveugles, sans doute à l'origine des niches à statues, sont placées sous les volutes.
L'église a un transept*, puis, à droite, une pièce qui est l'Oratoire de semaine et à gauche la Sacristie.
L'église mesure 42 mètres de long avec des murs de 9 mètres de haut et 80 cm d'épaisseur, le clocher culminant lui à 45 m. Les encoignures, la plinthe, les contreforts, l'entourage des portes et des fenêtres sont en granit. La construction commença en 1842 et l'église put être encensée le 7 juillet 1844 par Mgr Jean François de Hercé.

(Sources : Marjan Monti, bulletin N°197)

** Dans une église en croix latine, le transept est le vaisseau transversal qui sépare le chœur de la nef et forme les bras de la croix*

›› Insolite...

› Il faut noter que le clocher repose principalement sur un dolmen trouvé dans la cour de l'ancien presbytère.
› 1866 voit arriver les reliques de Saint-Jacques et Saint-Philippe grâce aux soins d'un officier de l'armée d'occupation de Rome.
› Enfin, entre 1876 et 1878, M. Blandin entrepreneur de Nort-sur-Erdre couronne la tour de la façade d'une flèche en granit.

Travaux

Une cuisine « de chef » au Multi-accueil

Un service de restauration collective pour les petits bouts est à présent proposé au Multi-accueil. **Les travaux de réaménagement** commencés au 2e trimestre 2013 ont permis la **création d'une cuisine** au sein du bâtiment respectant ainsi la réglementation de la CAF qui impose aux structures d'accueil de jeunes enfants de fournir les repas. Désormais les jeunes enfants déjeunent **avec des repas préparés par la restauration municipale et adaptés à tous les âges :** du lait en poudre pour les tout-petits, des repas « mixés » ou des repas « avec morceaux » pour les plus grands. Ils sont servis sur place grâce au système de liaison chaude.

Ce nouveau système apporte de nombreux avantages pour tous : du confort et un gain de temps pour l'équipe qui accueille et encadre les enfants. Les enfants pourront découvrir tout au long de l'année de nouvelles saveurs concoctées par la restauration municipale. Enfin, pour les parents gain de temps et économies car ils ne fournissent plus le repas de leur enfant. Il est à noter que les tarifs resteront inchangés pour ce service supplémentaire, il n'y aura **pas de surcoût pour les parents**.

Pour le bien-être des P'tits Bouts et la convivialité de tous, outre la réalisation d'une cuisine l'intérieur a été réaménagé avec un hall agrandi, et dorénavant commun aux deux salles d'accueil. Les espaces de jeux sont plus grands. Le Multi-accueil répond également aux normes d'accessibilité. Le coût des travaux pour ce réaménagement est de **250 000 €**, la CAF a apporté une aide à hauteur de 60 000 €.

Le monde du ballon rond solidaire de France Alzheimer

Des anciens joueurs du FC Nantes et des personnalités ont participé début novembre à un **match caritatif au profit de France Alzheimer** qui œuvre auprès des familles touchées par cette maladie et les malades. Elle contribue à la recherche médicale, forme les aidants familiaux bénévoles...

Malgré une ambiance très pluvieuse et automnale, le public était au rendez-vous pour soutenir ces **ex-Canaris** toujours aussi heureux de se retrouver, qui plus est pour une bonne cause, lors de cette deuxième rencontre consécutive organisée à Sautron avec l'aide de **l'association AS de Cœur**.

Pour ce match caritatif, les ex-Canaris Eddy Capron, Loïc Amisse, Patrice Loko, Olivier Quint, Samuel Fenillat, Olivier Monterrubio, Christophe Robert ont affronté l'équipe AS de Cœur, qui réunit des artistes, des sportifs de haut niveau et d'anciens professionnels notamment le cycliste Jérôme Pineau, l'ancien champion de ski nautique Patrice Martin ou encore le comédien Salim Kechiouche (La vie d'Adèle). Pour l'anecdote, les ex-Canaris ont gagné 4 à 3.

Les dons récoltés ont été entièrement reversés à France Alzheimer.

Patrice Martin, Président d'honneur de « As de Cœur »

Contact France Alzheimer : alzheimer44@sfr.fr - 02 40 12 19 19

Le Petit Marché du Soir, c'est tous les mardis soirs !

Le Petit Marché du Soir, proposant des produits bio et/ou du terroir se déroule tous les mardis soir sous la Halle de la Linière de **16h30 à 19h30**. Parmi les produits que vous trouverez des fruits et des légumes, de la viande de bœuf, de veau, de porc, des poulets et des pintades mais aussi du pain et des pâtisseries ainsi que des huiles essentielles, des infusions...

La municipalité vous convie chaque trimestre à **la dégustation gratuite de « soupes maison »**. Vous pourrez savourer deux potages de légumes de saison réalisés par le chef de la restauration municipale, **le mardi 14 janvier** pour les potages « hiver » et **le mardi 25 mars** pour les potages « printemps ». N'hésitez pas à venir profiter de cet alléchant programme !

1ère Guerre mondiale, appel à la recherche de documents

L'association **« les Amis du Musée »** de Sautron préparent pour l'automne 2014, **une exposition en l'honneur des soldats sautronnais** combattants de la première guerre mondiale.

A cette occasion, ils font appel à tous ceux qui pourraient leur prêter photos, documents militaires, courriers de combattants, objets caractéristiques de la vie dans les tranchées, etc. Souvenirs et anecdotes sur la vie à Sautron à cette époque seraient également les bienvenus. Bien entendu, tous ces documents prêtés seront rendus à leurs propriétaires à l'issue de l'exposition. Les Amis du Musée remercient d'avance tous ceux qui pourront les aider.

Vous pouvez vous adresser à Jacqueline Leguy au 02 40 63 19 11, Jean Huet au 02 40 63 26 03 ou Jacques Rajalu au 02 40 63 46 09.

2014, année d'élections

Cette année plusieurs élections auront lieu. Les élections municipales tout d'abord, les 23 et 30 mars, puis le 25 mai les élections européennes. Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent voter aux élections municipales et européennes.

Important :

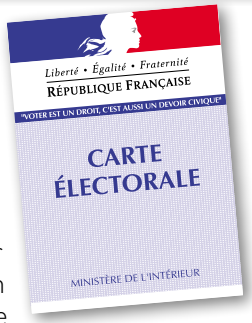

Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales de la communes et se présenter le jour du scrutin avec sa carte d'identité et sa carte d'électeur dans le bureau de vote indiqué sur la carte.
D'autres pièces d'identité sont admises pour pouvoir voter notamment :

- **Carte nationale d'identité** ou **passeport** (ou le cas échéant, l'attestation de dépôt de demande d'un de ces titres authentifiée par un cachet de la commune)
- **Permis de conduire**
- **Permis de chasser** avec photographie
- **Carte d'invalidité** civile ou militaire, avec photographie

Le vote par procuration, comment cela fonctionne ?

Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote, le jour du scrutin, par un autre électeur de son choix (le mandataire) auquel il donne mandat de voter en ses lieu et place.
Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que son mandant.
Vous pouvez établir une procuration en vous présentant devant les autorités suivantes :
Brigade de gendarmerie, commissariat de Police, Tribunal d'Instance, de votre lieu de résidence ou de travail.
Le dossier de demande de procuration est également accessible en ligne.
Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France. Dans ces conditions, un même mandataire pourra être porteur, au maximum :

- Soit d'une seule procuration établie en France
- Soit d'une procuration établie à l'étranger et d'une procuration établie en France
- Soit de deux procurations établies à l'étranger

Il est conseillé d'effectuer cette démarche le plus tôt possible. **Elle est entièrement gratuite.**
Parce que c'est important de voter, il y a toujours un moyen de voter.

La vidéo-protection, un outil de prévention et de dissuasion

Devant la recrudescence des cambriolages dernièrement constatée, au niveau national et plus localement, la municipalité a décidé de mettre en place en étroite collaboration avec la Gendarmerie nationale un système de vidéo-protection sur les lieux et bâtiments publics de la commune afin de renforcer la dissuasion et la sécurité de des biens et des personnes. Le déploiement opérationnel de ce système est actuellement en cours et sera définitivement installé au cours du 1er trimestre.

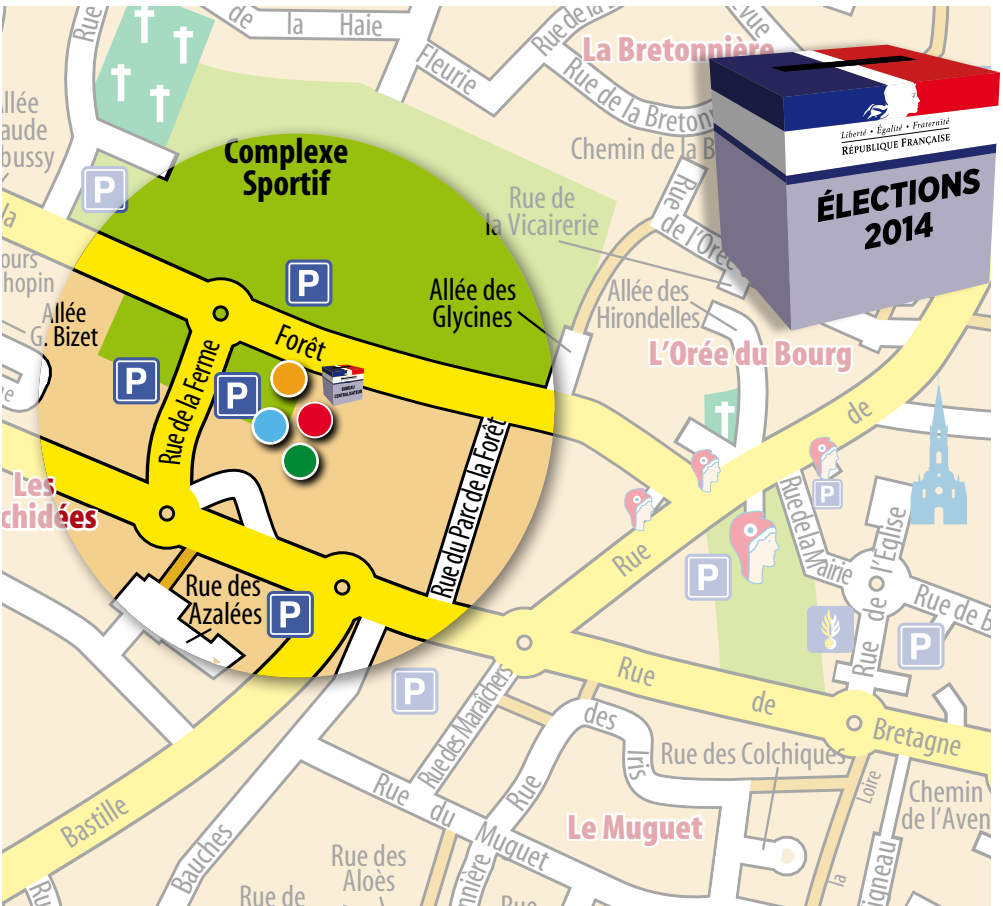

A noter ! Nouvelle répartition des bureaux de vote :

A Sautron, il y a **8 bureaux de vote** répartis autour de l'Espace Phelippes Beaulieux et la Ferme.

- **Bureaux 1 et 2** 🔴
  Salles Iris et Tournesol, rue de la Ferme
- **Bureaux 3** 🔵
  La Ferme salle de l'Etable, rue de la Ferme
- **Bureau 4** 🟢
  La Ferme maison d'habitation, rue de la Ferme
- **Bureaux 5, 6, 7, 8** 🟠
  Espace Phelippes Beaulieux, rue de la Forêt

*Notez également que le **bureau centralisateur** se tiendra dans le hall de l'Espace Phelippes Beaulieux.

Europe-infos

L'Europe, un peu de concret

L'année 2013 a été proclamée « ANNÉE EUROPÉENNE DES CITOYENS ». Mais dès 2010, la Commission Européenne avait présenté un premier rapport qui annonçait le lancement de 25 actions pour que les citoyens de l'Union puissent jouir de leurs droits dans la vie quotidienne sans être confrontés à des obstacles inutiles.

En 2013, la Commission Européenne a complété ce premier programme par la mise en place de 12 nouvelles actions destinées à améliorer encore plus la vie des citoyens de l'UE.

- **Réfléchir** au prolongement de l'exportation des indemnités chômage au-delà des 3 mois obligatoires pour qu'il soit plus facile au citoyen de rechercher un emploi dans un autre pays de l'Europe : indemnités de chômage pendant 6 mois maximum
- **Elaborer** un cadre qualitatif pour les stages effectués par les jeunes dans les pays de l'Union (réseau EURES)
- **Trouver des solutions** pour lever les obstacles auxquels sont confrontés les citoyens européens dans leurs **démarches administratives** (documents d'identité, titre de séjour) : instauration de documents européens uniformes (mais facultatifs)
- **Instaurer** des meilleures pratiques fiscales pour les activités exercées au-delà des frontières nationales et éviter la double imposition
- **Faciliter** la reconnaissance des certificats de contrôle technique des véhicules dans tous les déplacements sur l'Europe
- **Favoriser la mobilité** des personnes handicapées : conception d'une carte européenne d'invalidité
- **Consolider** plus encore les droits procéduraux des citoyens (situation particulière des enfants et personnes vulnérables)
- **Faciliter le règlement des litiges** relatifs à des achats effectués dans un autre état européen
- **Lancement** au printemps 2014 d'une campagne européenne pour sensibiliser les consommateurs aux droits dont ils bénéficient
- **Doter** les administrations locales d'outils nécessaires à la compréhension des droits dont jouissent les citoyens européens en matière de libre circulation
- **Abonder** le site web central « Europa » de conseils simples à l'usage des citoyens pour la résolution de leurs problèmes
- **Sensibiliser les citoyens** européens à leurs droits électoraux (préparation d'un guide pour les élections européennes de mai 2014 et mise en ligne du portail **« l'Europe est à vous »** en 23 langues et centre d'informations Europe Direct) et améliorer grandement l'information sur les affaires européennes auprès des citoyens européens **(site Euronews)**.

Les citoyens européens doivent et devront être largement associés au processus d'élaboration des projets européens afin d'en mieux comprendre les avantages concrets qu'ils peuvent en tirer pour eux-mêmes et leurs famille.

> ***« L'Union Européenne ne peut se bâtir qu'avec ses citoyens, qu'avec les gens auxquels elle s'adresse en partant de leurs idées »***
>
> *(Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne en charge de la citoyenneté).*

Familles à énergie positive !

La 4e édition du Défi « FAMILLES À ENERGIE POSITIVE » est lancée. Ce concours d'économies d'énergie est basé sur un principe simple : les « familles à énergie positive », 5 à 15 ménages ou foyers, se regroupent et acceptent le défi de réduire pendant un hiver leur consommation d'énergie.

Pour cela les consommations des participants de gaz, d'électricité, de fuel, de bois granulé, de chauffage urbain, etc. seront mesurées.

Chaque équipe fait le pari d'atteindre **8 % d'économies d'énergie** par rapport à l'hiver précédant le concours. Le bilan du défi de l'hiver 2012-2013 a été convaincant : en moyenne 13 % d'économies d'énergies.

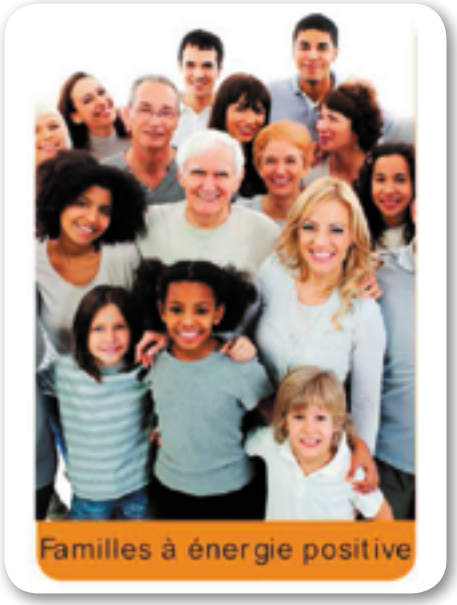

Votre principale « responsabilité » est de conserver vos relevés de consommation d'énergie pour aider à calculer les économies d'énergie réalisées. En effet, des études notamment dans les pays scandinaves ont prouvé qu'en conservant et en comparant les relevés de consommation d'énergie d'une année sur l'autre, cela favorisait le développement d'un « réflexe énergie » incitant à économiser.
A la fin de l'expérience, vous gagnerez ainsi outre **une baisse des factures d'énergie**, une quantité **d'astuces** et le matériel nécessaire pour effectuer vous-même un audit énergie de votre logement. Vous recevrez aussi des informations sur la manière d'économiser l'énergie.

Plus d'informations :
Le défi est animé par les Espaces Info-Energie. Vous souhaitez participer à la prochaine édition ? Vous pouvez dès à présent contacter l'Espace Info Energie de Nantes pour plus d'informations.
nantes.44@eiepdl.fr

INFO→ ÉNERGIE PAYS DE LA LOIRE
Tél. 02 40 08 03 30

Des astuces pour réduire vos consommations d'énergie de 8%

→ **Baisser la température ambiante d'un degré**

→ **Faire cuire avec un couvercle**

→ **Eteindre les appareils en veille**

→ **Poser des volets et/ou des rideaux épais sur les fenêtres**

→ **Remplir au maximum votre lave-linge ou votre lave-vaisselle avant de le lancer...**

Cadre de vie

Commerces accessibles

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit la mise en accessibilité de toute la chaîne de déplacement c'est-à-dire des établissements recevant du public aux transports, en passant par la voirie.

A l'horizon 2015, **tous les Etablissements Recevant du Public** (E.R.P.) devront être rendus **accessibles, y compris les commerces***.

Rendre accessible un ERP public ou privé signifie qu'on permet à toute personne handicapée d'y accéder et d'y circuler.
Ce principe d'accessibilité concerne l'ensemble des handicaps, autrement dit une personne qui, à un moment ou un autre, éprouve une gêne du fait d'une incapacité permanente (handicap sensoriel, moteur ou cognitif, vieillissement...) ou temporaire (grossesse, accident...) ou bien encore de circonstances extérieures (accompagnement d'enfants en bas âge, poussette...).

*arrêté du 1er août 2006 modifié par l'arrêté du 30 novembre 2007

Contact :
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Loire-Atlantique
10 boulevard Gaston Serpette - BP 53606 44036 Nantes cedex 1
Tél : 02 40 67 26 26 - ddea-44@equipement-agriculture.gouv.fr
www.loire-atlantique.equipement-agriculture.gouv.fr

Nouvelles installations

Transfert du laboratoire dentaire de la rue de Bretagne

Créé en 1986, et depuis cette date installé au 74 rue de Bretagne, le **laboratoire de prothèses dentaires de Ludovic Sérazin** a récemment été transféré résidence « les Terrasses de l'Aubier », au 122 rue de Bretagne. Les 18 collaborateurs bénéficient de conditions de travail bien meilleures dans ces nouveaux locaux plus spacieux. Equipé de matériels entièrement neufs et de dernière génération, le laboratoire travaille avec des clients localement et sur l'ensemble de la région.

Laboratoire Ludovic SERAZIN
122 rue de Bretagne - Tél : 02 40 63 64 60
laboserazin@orange.fr

Salon Jean-Michel F, une nouvelle façon de se faire une beauté !

Le salon de coiffure « Star international» au 14 rue du Cens a été repris par **le salon de Jean-Michel Foucher, créateur coiffeur**. N'hésitez pas à lui confier votre tête, vous bénéficierez de conseils avisés et de multiples services : de bacs massants pour une meilleure détente pendant vos shampoings mais aussi de conseil en image, d'un bar à ongles et pose de vernis rapide ou encore du service « attache express » avec retouche de maquillage pour vos soirées imprévues. Les hommes ne sont pas oubliés, des forfaits « barbier » sont proposés.

Ouvert du mardi au samedi 9h-19h, avec ou sans rendez-vous (jusqu'à 20h le jeudi et de 8h30 à 17h30 le samedi).
Tél : 02 28 25 49 03 - 09 67 37 49 03
14 rue du Cens

L'Asspro au service des seniors au chômage

L'Association ASSPRO créée en 2011 par Jean-Yves L'Anton et Benjamin Klups est composée de membres demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise, universitaires...

S'adressant aux seniors actifs, quadras et quinquas, en recherche d'emploi, elle a **deux missions principales :**

- → **informer** les personnes en recherche d'emploi, d'un complément d'activité ou qui souhaitent créer leur propre travail sur les dispositifs alternatif de retour à l'emploi.
- → **mettre en relation** les publics concernés avec les acteurs sociaux économiques.

Ainsi ont été créées une lettre numérique **« La lettre de l'emploi et de la formation »**, un site www.initiatives-emploi.fr et le **« café Actifs seniors »** une sorte de café citoyen pour aider les seniors à se rencontrer et échanger.
Cette association est aujourd'hui **reconnue d'utilité publique** ce qui lui permet de se placer dans le rang des organismes sociaux. A ce titre, elle peut recevoir des dons d'entreprises pour le soutien de ses actions.

A noter :
Un mini-salon se tiendra à Sautron le 20 mars à l'Espace de la Vallée (salle 100). Il est ouvert à toutes les personnes en recherche d'emploi.

Le prochain salon régional **« Quadras-Quinquas+ » Nouvelles Perspectives Professionnelles**, organisé par l'Association ASSPRO, avec l'aide de ses partenaires locaux se tiendra le 23 janvier de 10h à 18h à Mouilleron-le-Captif (85).

Plus d'informations sur :
www.vendee-emploi.com.
Informations supplémentaires :
www.initiatives-emploi.fr

La Boutique à pizza

Pascal Constantin a ouvert au 72 rue de Bretagne la **« Boutique à Pizza »**, son magasin de pizza **en livraison ou à emporter**. Sur sa carte, outre les pizzas classiques, gourmandes ou spéciales, vous trouverez entre autres des salades, des tartines ou des sandwichs. Il y en a pour tous les goûts et toutes les faims !
Enfin la Boutique à Pizza garantit une livraison (gratuite !) en 40 minutes sur la commune, que ce soit **à domicile ou au travail**.
La boutique est ouverte tous les jours, du lundi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h30, le vendredi et le samedi jusqu'à 23h.
Toutefois la livraison sera proposée exclusivement du jeudi au dimanche de 19h à 23h et la boutique est fermée le dimanche midi.

72 Rue de Bretagne - Tél : 02 40 76 52 60 - www.laboutiqueapizza.fr

Nouvelles installations

Une nouvelle psychologue

Claire Lorrière, psychologue, s'est installée à Sautron au 120 rue de Bretagne. Elle s'adresse aux adultes et enfants ainsi qu'aux personnes porteuses de handicaps. Il est possible également d'avoir des consultations à domicile.

Pour la joindre, 02 51 70 35 98 ou 06 58 90 15 73.

Un nouveau cabinet de dentistes

La dentiste Marie Gilard-Heylen a installé son cabinet au pôle médical de l'Aubier, 120 rue de Bretagne.

Pour la contacter, 02 40 02 25 52

L'équipe de la Maison médicale « résidence les Terrasses de l'Aubier »

au 120 rue de Bretagne est désormais au complet. Vous y trouverez médecins généralistes, infirmières, dentistes, ostéopathes, podologue, psychologue et kinésithérapeutes.

Un nouvel ostéopathe pour soigner vos maux et vos « douleurs »

Clément MARTIN ostéopathe vient d'installer son cabinet au 14 rue de Bretagne (centre du Cormier). Il associe pratique en cabinet et intervention en milieu sportif et s'adresse aux enfants, aux adultes et aux sportifs. L'ostéopathe, par un dialogue avec le patient recherche les antécédents de santé afin de traiter au mieux la cause de ses troubles (musculaire, squelettiques, digestifs...), son travail est basé sur la capacité du corps à s'auto-équilibrer. Les consultations durent environ 1h.

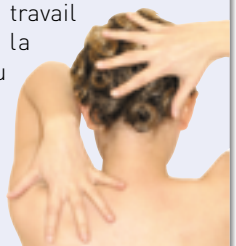

Contact :
14 rue de Bretagne - 06 84 69 50 33
clementmartin.osteo@gmail.com

L'Osmonde royale

La Jussie

Ecologie

Diagnostic du patrimoine naturel de la ville de Sautron

En 2009, la ville de Sautron s'est engagée sur plusieurs années avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique (LPO44) dans un travail collaboratif pour la valorisation de la biodiversité. Ce diagnostic du patrimoine naturel s'est donc, pour la quatrième année consécutive, réalisé sur la commune.

Cet été, le suivi de la végétation sur les étangs de la Hubonnière a permis de **recenser de nouvelles espèces floristiques**. Certaines **hautement patrimoniales comme l'Osmonde royale**, caractéristique des milieux humides forestiers et d'autres considérées comme **exotiques invasives**.
Cet observatoire de la végétation permet de comprendre l'évolution des milieux naturels en fonction de la végétation et d'adapter leurs gestions.
La découverte de **la Jussie**, connue pour déséquilibrer la dynamique des écosystèmes aquatiques permettra dès l'année prochaine d'accompagner les agents techniques et espaces verts dans la mise en œuvre d'un plan de gestion permettant de contrôler cette espèce.

Dans une démarche cohérente, cette collaboration ne repose pas uniquement sur des aspects scientifiques mais se complète par un axe de formation sur la prise en compte de la biodiversité sautronnaise. Après avoir identifié auprès des techniciens des services techniques et des espaces verts des besoins spécifiques pour les accompagner dans leur travail de terrain, une demi-journée leur a été consacrée pour leur apporter des outils et des connaissances dans l'aide à l'identification et à la nidification des oiseaux. Effectivement, tailler une haie, émonder un arbre têtard, faucher une prairie ne se fait pas à n'importe quel moment de l'année. Etre sensible au cycle des espèces permet de mieux appréhender la gestion des espaces naturels.

Il est aussi nécessaire pour la LPO d'être présente auprès des élus pour discuter des futures mises en œuvre de gestion et de restaurations favorables au patrimoine naturel. C'est pourquoi en début d'année, une journée d'échange sera organisée avec les élus de Sautron pour définir cette stratégie.
D'autre part, pour amener les Sautronnais à la prise en compte de leur environnement, la commune a financé deux sorties nature, animées par la LPO44 et à destination du grand public. Ces animations qui ont rassemblé une trentaine de personnes, ont été l'occasion d'organiser des journées de découvertes autour de la biodiversité dans la vallée du Cens.

Cette contribution vient appuyer la volonté des élus dans la mise en œuvre d'une politique environnementale forte et fait écho aux travaux engagés par la LPO44 depuis plusieurs années.

La prochaine sortie nocturne « Vallée du Cens » aura lieu le 21 mars à 20h30. Réservation : 02 51 82 02 97

Coupez vos branches pour garder le fil !

Le réseau téléphonique véhicule des communications. Le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes. Le frottement et la chute des branches détériorent les câbles et peuvent provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence.
Un élagage régulier permet d'éviter ces désagréments.

Pour tout renseignement contact :
par mail à :
gat.oa@orange.com
par courrier :
72 boulevard de Creach Gwen
CS 43043 - 29334 Quimper cedex

Le savez-vous ?
Si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et il est passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et Communications Electroniques).

« Une naissance, un arbre », une tradition qui reprend racine

Mi-novembre parents et enfants se sont retrouvés en toute convivialité à la Hubonnière à l'occasion de l'opération « Une naissance, un arbre », action inscrite à l'Agenda 21.

La municipalité a choisi d'offrir à chaque petit garçon et chaque petite fille né (e) depuis le 1er janvier 2013 **un arbre d'essence noble et locale**, un chêne pour les garçons ou un orme pour les filles.
Cette ancestrale coutume, adaptée à la vie moderne permet aux jeunes pousses de la commune (il y en a eu plus de 60 en 2013 !) d'être sensibilisé à l'environnement. L'arbre et l'enfant grandiront et se développeront chacun à leur rythme, en parfaite harmonie !

Côté entretien, celui-ci sera entièrement géré par les Espaces verts de la commune. Côté ludique, à l'aide d'un petit panneau indiquant le prénom et la date de naissance, chaque enfant retrouvera facilement son « arbre » parmi les plantations faites sur ce terrain à la Hubonnière.

Accessible pour tous à la promenade, le lieu invite également à poursuivre la balade dans la vallée du Cens à la découverte des multiples écrins de verdure de la commune. Enfin c'est l'occasion pour les parents, confient-ils dans un clin d'œil, de découvrir les futurs camarades de classe de leurs enfants...

Frelon asiatique, restez vigilants !

Suite à son introduction accidentelle en France en 2005, ce frelon prédateur d'abeilles originaire d'Asie s'est très vite répandu, sa présence est notée sur Sautron.

En 2012, la FDGDON 44 a poursuivi sa mission d'expertise et de surveillance de l'espèce : chaque signalement de frelon asiatique ou de nid a été vérifié et authentifié gratuitement. Près de 700 nids ont ainsi été recensés en Loire Atlantique. Des conseils sur les moyens et procédures de destruction ont été prodigués, ainsi que des recommandations pour le choix des entreprises spécialisées.

Les nids se situent généralement sous des appentis, des préaux, des cabanons, ou dans les arbres et arbustes. **Attention : ne le touchez pas, ne tentez pas de le détruire, signalez-le immédiatement.**

En cette période hivernale avec la chute des feuilles, les nids de frelons sont facilement décelables.

Frelon asiatique

Frelon commun

Afin de les aider dans leur démarche de recherche des nids et dans l'optique d'une lutte efficace, **signalez toute présence de frelons asiatiques et de nids d'hyménoptères à : frelonasiatique@fdgdon44.fr ou en appelant le 02 40 36 87 79.**
Cette ligne téléphonique dédiée est à votre disposition pour tous les signalements ou demandes de renseignements.

Parrainage Emploi, l'heure est aux inscriptions !

Les Villes d'Orvault et de Sautron s'associent pour lancer **la 19e édition du Parrainage emploi** qui se tiendra du 29 janvier au 27 mai. L'objectif est de permettre à des personnes en recherche d'emploi d'être secondées dans leurs démarches par un professionnel expérimenté.
Pour profiter d'un accompagnement par un cadre dirigeant et d'ateliers spécialisés sur la recherche d'emploi, les Sautronnais intéressés peuvent déposer leur candidature, CV et lettre de motivation par courrier **jusqu'au 15 janvier 2014.**
Le Parrainage pour l'emploi, opération entièrement gratuite pour les participants, vise à aider certains publics (jeunes diplômés, demandeurs d'emploi...) à dynamiser leur démarche de recherche. Pour cela, ils bénéficient des conseils avisés et de l'expérience d'un parrain bénévole (cadre, chef d'entreprise...).
Au fil des rencontres et des échanges téléphoniques avec leur parrain, les filleuls pourront affiner leur projet professionnel, travailler la rédaction de leur CV et de motivation mais aussi bénéficier pleinement du réseau de leur parrain.

Le programme 2014 comprend de nombreux ateliers, organisés en partenariat avec le Centre des Jeunes Dirigeants, la Maison de l'Emploi et le cabinet de conseil Célencia, qui viennent compléter ce suivi personnalisé.

ATELIERS PROPOSÉS :

- → **Atelier** *« En jeu dans l'entretien : corps et émotions »*
- → **Atelier** *« Réussir son entretien »*
- → **Atelier** *« Communiquer et se promouvoir »*

N'oublions pas de rappeler que les filleuls s'entraident en se retrouvant entre eux et en échangeant sur l'avancée de leur projet. Ce « coaching personnalisé » est plus que positif puisque l'an dernier près de 70 % des personnes en recherche d'emploi ont trouvé un emploi à la fin de l'opération.

Contact : service Vie Sociale
02 51 77 86 96 ou ccas@sautron.fr

Des Aînés mis à l'honneur

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu **le dimanche 19 et le dimanche 26 janvier** à l'Espace Phelippes Beaulieux. Les personnes concernées sont les Seniors de 72 ans et plus (nées en 1942 ou avant) ayant reçu une invitation.
La bonne humeur et la convivialité seront garanties avec la venue de la troupe « Les succès fous » qui présentera son spectacle « Bleu blanc rouge » 100 % chansons françaises (variété, chants, humour).

SOS amitiés - Devenir écoutant bénévole

SOS amitiés recrute des écoutants bénévoles. Cette association reconnue d'utilité publique offre une écoute anonyme, bienveillante et non-directive à toute personne en difficulté, souffrant de solitude, d'indifférence, de mal-être ou qui peut être tentée par le suicide.
Pour écouter 24h/24h du 1er janvier au 31 décembre, ils recrutent des bénévoles afin de renforcer leur équipe. Les candidats reçoivent alors une formation d'une cinquantaine d'heures avec des professionnels.
Si vous partagez l'idée qu'un mot, un échange peuvent aider à apaiser et même réconforter les personnes en détresse, venez les rejoindre.

Candidatures à envoyer au siège local de l'association SOS amitiés
BP 82228 - 44022 Nantes cedex 1
sosanrecrut@gmail.com
Contact : sosamitiesnantes.free.fr

Une « Halte Relais Alzheimer » à votre écoute

Une **halte-relais Alzheimer** qui apporte un peu de répit et beaucoup de soutien est ouverte au Petit Raffuneau à Orvault chaque **troisième lundi du mois**, de 14h à 17h.
Ce lieu d'échanges et de soutien, animé par l'association France Alzheimer 44, a pour objectif de permettre aux aidants des malades de « souffler » un peu. C'est aussi un espace d'activités réservé aux malades et un lieu d'écoute pour les aidants avec une psychologue qui assure des permanences.

Plus d'informations :
Pôle Seniors au 02 51 78 32 39

Appel aux volontaires : L'association France Alzheimer 44 recherche toujours de nouveaux bénévoles. Si vous avez envie de donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à la contacter au 02 40 12 19 19.

› Elections

Le CME au travail

L'ambiance était studieuse le 5 décembre dernier dans la salle du conseil municipal pour l'installation du Conseil municipal des enfants (CME). Ce conseil a été élu par tous les élèves de CM1 et de CM2 le 15 octobre après un véritable vote avec passage dans l'isoloir, dépouillement et proclamation des résultats.

C'est avec une grosse motivation et de très nombreuses idées qu'ils se sont réunis le **5 décembre dernier** pour leur toute première séance du conseil municipal.

L'ordre du jour était la mise en place officielle du Conseil municipal et des commissions. Les enfants se sont répartis entre les **deux commissions** créées, une **« Etre ensemble »** et une **« Mon Environnement »**. Ils y réfléchiront à la mise en place de leurs projets répondant à un sujet précis qui seront ensuite soumis au vote en réunion plénière.

Elus pour deux ans, ils se réuniront sur un rythme de 3 réunions de commission et de 2 réunions plénières par an, avec l'ensemble des enfants élus pour voter les projets.

Le rendez-vous est donné début février pour commencer à plancher !

A quoi ça sert ?

Etre élu au CME, c'est ...être acteur de la vie locale et être le représentant de tous les enfants de Sautron.
Chaque enfant élu au CME s'est engagé à assister aux réunions du CME et aux commissions de travail préparatoires et être le relais entre ses camarades, son école et le conseil municipal des adultes.

les jeunes élus, manquent sur la photo Amalia Burban, Camille Garel et Alissa Hubert

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS		
ÉCOLE DE LA RIVIÈRE	ÉCOLE DE LA FORÊT	ÉCOLE ST JEAN-BAPTISTE
Carla BUDOC	Léonie ABROUSSE	Antonin COEURDEROY
Amalia BURBAN	Timothé DOUSSET	Lucas COUDRAY
Claire LAINE	Enzo FOUASSON	Camille GAREL
Julie ROUSSEAU	Bryan GOURDON	Alissa HUBERT
Edgar ROUX	Julien MASSENET	Gabriel THOMAS

Du nouveau chez les P'tites Canailles

Les structures d'accueil du mercredi connaissent en ce début d'année quelques changements.

Les P'tites Canailles 3-6 ans grandissent et peuvent désormais accueillir **jusqu'à 40 enfants**. Une cinquième personne viendra à partir de janvier compléter l'équipe encadrante.

Côté animation, ils préparent petit à petit chaque mercredi les décors du « Far West » de leur thème « indiens et cow-boys », notamment un totem grandeur nature. Ils profitent également de nombreuses sorties

organisées, la visite d'une ferme à Pannecé ou une sortie ciné ou encore d'animations inter-génération sur la commune.

Nouveauté ! Vous pouvez inscrire vos enfants aux centres de loisirs du mercredi, « P'tites Canailles » et « Mercredi Accueil » en effectuant une réservation. Le document est à votre disposition au service Famille ou **téléchargeable sur www.sautron.fr.**

Vous pouvez également accéder à ce service en vous connectant à votre compte sur le Kiosque Famille. Pour toute modification ou annulation, pensez à avertir le service Famille **14 jours avant le mercredi concerné**.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service Famille au 02 51 77 86 97 ou enfancejeunesse@sautron.fr.

RAM L'atelier d'éveil musical reprend

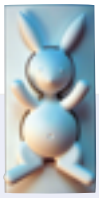

Le Relais Assistantes Maternelles met de nouveau en place un atelier d'éveil musical pour les petits sautronnais accueillis chez les assistantes maternelles. Accompagnée de sa guitare, de sa clarinette et de son violoncelle, **l'intervenante Amélie Cambon** assurera une séance de 2h une fois par mois. Séances sur inscription au RAM prévues le 28 janvier, le 18 février et le 27 mars.

Elle interviendra également une fois par mois au Multi-accueil.

A noter !

Le Kiosque Famille est à votre disposition pour vous aider à gérer les prestations jeunesse de votre enfant, consulter vos factures et de les payer directement en ligne.

Accessible 24h/24, cet espace est ouvert aux usagers bénéficiant des services municipaux de la jeunesse (restauration, périscolaire, accueil de loisirs du mercredi, Multi-Accueil).

Une inscription préalable auprès du service Famille est nécessaire pour accéder à ce service.

« Portes ouvertes » des écoles

Plusieurs établissements d'enseignements secondaires proposent aux élèves et à leurs parents une journée « Portes ouvertes » au cours du premier trimestre 2014.

COLLÈGE ET LYCÉE SAINT-DOMINIQUE	COLLÈGE HELDER CAMARA	COLLÈGE GUTENBERG	LYCÉE NICOLAS APPERT
103 avenue de Cheverny *Saint-Herblain*	Rue Etienne Sebert *Treillières*	Avenue de l'Angevinière *Saint-Herblain*	24 avenue de la Cholière Orvault
Accueil du public **le samedi 25 janvier** de 10h à 16h	Accueil du public **le samedi 1er février** de 9h à 13h A noter aussi, une réunion d'information aux parents des enfants de CM2 mardi 14 janvier à 18h au collège	Accueil du public **le samedi 1er février**, de 9h à 12h	Accueil du public le **samedi 15 février** de 9h à 16h
Contact : 02 28 01 72 72 ou administration@stdominique.com	**Contact :** 02 51 77 07 33, treillieres.helder-camara@ec44.fr ou collegehcamara@wanadoo.fr	**Contact :** 02 51 77 81 10 ou ce.0441610L@ac-nantes.fr	**Contact :** 02 51 78 22 00 ce.0442094m@ac-nantes.fr

Sur la commune, l'**ECOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE** organise **le samedi 8 février** de 10h à 12h une matinée portes ouvertes afin de faire découvrir l'établissement aux parents.

› Exposition

Sautron expose ses artistes

La nouvelle édition de « SAUTRON EXPOSE SES ARTISTES », offrant l'occasion aux artistes amateurs de la commune d'exposer, se déroulera du 28 février au 2 mars, à l'Espace Phelippes-Beaulieux. La thématique choisie cette année est « la Femme ».

Si vous souhaitez participer, préparer vos outils pinceaux, gouges ou burins et n'oubliez pas de vous inscrire **avant le 31 janvier** auprès du service vie associative, culture et événementiel (6 rue de la Mairie). Un prix du public sera décerné à la fin du week-end. Ouvert aux peintres amateurs, indépendants ou fréquentant un cours de peinture de la commune.

Pour plus de renseignements, contactez le 02 51 77 86 98.

› L'AGDL fait son spectacle au profit du Téléthon

L'AGDL, association de Gymnastique, Danses et Loisirs des plus de 50 ans présente dans la joie et la bonne humeur son **spectacle CABARET** le **samedi 1er février** à 20h30 à l'Espace Phelippes Beaulieux. L'ensemble des bénéfices de cette soirée sera reversé au profit du Téléthon.
Penser à réserver vos places entre le 1er et le 20 janvier en contactant l'AGDL au 02 51 78 84 10.
Entrée : -12 ans 4 €, Adultes 8 €

Le paiement se fait à l'inscription, par chèque à l'ordre de **AGDL - Téléthon, à adresser à l'adresse suivante : 18 rue des Acacias - 44880 Sautron.**

› Agenda Culturel

La Bibliothèque municipale et le Relais d'assistantes maternelles s'associent pour faire découvrir le **vendredi 14 mars** le spectacle « Lune et l'autre » de Thierry Bénéteau aux enfants de 1 an à 4 ans exclusivement.
Deux séances auront lieu dont une réservée aux assistantes maternelles de Sautron. La seconde séance est ouverte à tout public.

Spectacle : Lune et l'autre
par Thierry Bénéteau
(durée : 40 mn)

L'Autre, c'est la petite Poule Brune... Une petite poule audacieuse, bien décidée à trouver un nid : un coin tranquille et chaud pour pondre un p'tit coco... Et pourquoi pas sur la lune?
Les petits le savent bien qu'elle est à portée de main.
Et qu'il suffit d'un p'tit rien pour la caresser ou vouloir l'attraper...
C'est ce p'tit rien, mine de rien, que Thierry Bénéteau viendra raconter... Il était une fois, du bout des doigts, un petit conte en chansons, bruitages et jolis sons, coloré de musiques, rythmé par une guitare et des percussions (udu, océan drum, œufs maracas, jouets sonores...). Une histoire qui parle de la différence, qui invite au rêve, à l'imaginaire, qui pousse à l'audace, qui éveille les petites oreilles à la musique et à la poésie.
Vendredi 14 mars Salle 100 - Espace de la Vallée à 10h45, tout-public de 1 à 4 ans.

Inscriptions à partir du lundi 10 février au 02 40 63 52 21, par mail à bibliotheque@sautron.fr ou à l'accueil de la bibliothèque.

› Pour les **assistantes maternelles** de Sautron, le spectacle est prévu à 9h30. Les inscriptions se feront **auprès du RAM** à partir du lundi 10 février au 02 51 77 86 89 ou par mail à ram@sautron.fr.

Lectures

Coups de cœur de la Bibliothèque

La revanche des nuls en orthographe
de Anne-Marie Gaignard
Calmann-Lévy, 2012

À cause de trop nombreuses fautes d'orthographe, Anne-Marie Gaignard est diagnostiquée dyslexique dès l'école primaire et découvre tardivement qu'elle est en fait dysorthographique. Anne-Marie Gaignard raconte ses blessures et son expérience, celles aussi des enfants stigmatisés, des adultes méprisés, autant d'êtres en souffrance auxquels elle propose une approche iconoclaste faisant la part belle à l'empathie. Elle se révolte contre une médicalisation excessive, un recours inapproprié mais quasi-systématique aux orthophonistes et une étiquette « handicap » délivrée tous azimuts pour expliquer les retards de certains élèves.

Schumi
de E411 et de Zidrou
aux éditions Paquet

Schumacher, Schumy pour les intimes, est un petit garçon presque comme les autres… Il souffre d'un handicap moteur l'obligeant à utiliser en permanence un fauteuil roulant électrique, d'où son surnom. le scénariste de « L'Elève Ducobu » et de « Tamara » aborde dans cette nouvelle série un sujet sensible : le handicap d'un enfant ; à l'instar du film « Intouchables », il donne une image positive du handicap sans pour cela occulter la vie au quotidien de Schumy, à l'école ou à son domicile. Il le fait sans mièvrerie et avec intelligence, et comme toujours avec humour. Qui plus est, sur chaque exemplaire vendu, 1€ est reversé à Handicap International. Dès 8-9 ans.

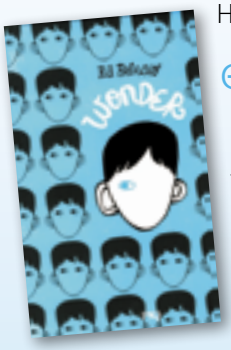

Wonder
de Raquel Jaramillo Palacio
aux éditions Pocket Jeunesse

« Je m'appelle August. Je ne me décrirai pas. Quoi que vous imaginiez, c'est sans doute pire.»
Né avec une malformation faciale, August, dix ans, n'est jamais allé à l'école. Aujourd'hui, pour la première fois, ses parents l'envoient au collège… Pourra-t-il convaincre les élèves qu'il est comme eux ? Un petit bijou de sensibilité et de drôlerie. Un roman irrésistible sur le destin peu ordinaire d'August Pullman, un enfant différent.

La Bibliothèque sur la voie du numérique !

Sautron faisant partie du réseau départemental, vous pouvez bénéficier du nouveau service de la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique (BDLA) qui propose l'accès gratuit à des milliers de nouvelles ressources numériques servant à se former, se distraire, se renseigner, s'informer… Vous y trouverez notamment du soutien scolaire, de l'aide à l'orientation scolaire et professionnelle, de la vidéo à la demande ou encore la presse en ligne…
Afin d'accéder à ce Portail Numérique **numerique-bdla.loire-atlantique.fr**, il suffit d'être abonné à la bibliothèque de Sautron et d'en faire la demande. Vous obtenez alors gratuitement une carte d'accès avec un identifiant et un mot de passe.

Pour compléter cette offre « numérique », la Bibliothèque municipale va prochainement installer **un espace multimédia** à l'étage du bâtiment.

Vous y trouverez un coin salon-lecture et des postes internet en accès libre. Ce service sera proposé à tous les habitants de Sautron, sans condition d'inscription.

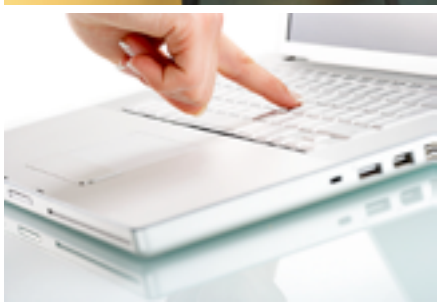

Parole aux élus de l'opposition

Chères Sautronnaises, chers Sautronnais.

Nous sommes désormais proches des élections municipales. De ce fait, nous nous devons, comme élus, à une retenue citoyenne. Les fins d'année, comme les fins de mandat sont toujours l'occasion de faire le bilan pour pouvoir mieux se projeter dans l'avenir. Il en est des collectivités comme des individus, faire le bilan de l'action municipale revient à chaque habitant de Sautron.

Les élus de la minorité municipale ont de leur coté une analyse réaliste et objective de ce bilan, fondée sur leur participation effective comme force d'opposition et de propositions dans les instances municipales.

Dans cet exercice, nous nous sommes toujours efforcés d'être un groupe soudé, loyal et constructif, fidèle à l'idée que nous nous faisons du débat démocratique au sein de la municipalité.

Nous irons bientôt à votre rencontre pour échanger à propos du mandat qui s'achève, et faire avec votre concours des propositions concrètes pour le futur de notre belle cité.

Pour 2014, nous vous souhaitons ainsi qu'à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers, une bonne année riche de fraternité et d'espoir.

Les conseillers « Sautron Ensemble et Autrement

Nous sommes à votre disposition tous les premiers lundis de chaque mois à notre permanence salle de la vallée de 18h à 19h au bureau des élus en rez de jardin ou par internet à l'adresse suivante :

dominiquegautier.sautron@gmail.com

Dominique GAUTIER,
Mireille GALLANT, Gérard RUSSEIL,
Sylvie DEMANGEAT LECONTE,
Gérard VRIGNON.

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement militaire

Dès votre 16e anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie pour le recensement militaire avec une pièce d'identité et le livret de famille.

Acte obligatoire pour tous les garçons et les filles âgés de 16 ans, vous recevrez alors de la part de la mairie une attestation de recensement, nécessaire pour pouvoir s'inscrire au CAP, au BAC ou à la conduite accompagnée... Pensez-y !

Renseignements : www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Evan LAUVERGEON
- Laura NIKBAKHT
- Satine BOUET SIMONET
- Manon BROSSARD
- Tom REMINIAC
- Arthur BOUABDELA
- Alessa RAVE
- Manon RONVEL
- Emma GUYOT
- Maëlenn BOSSER
- Raphaël HO
- Alyx MEZACHE
- Daria SOLOMES
- Noan BOUZAR
- Charles ROBERT
- Viktoria LE GALL
- Salomé QUERSIN
- Maylee MONGONDRY
- Léo COUTURE
- Bastian GRATECAP

Mariages

- Nicolas CHERAUD et Amélie ROUSSEL
- Guillaume FRAIZE et Tatiana REUCHER
- Erik KAPOLA et Vanessa GAUDRON
- Dominique CARABY et Valérie PAIREL

Décès

- Arnaud FABRE
- Claude DETHOR
- André ROUSSEAU
- Philippe COUZINET
- Jeanne BASSAHON née SEIGNEURIN
- Georgette LEGROS née GUYOT
- Micheline GUÉGAN née LACOUR
- Magdeleine DELAHAYE née ALLARD
- Marcel RENAUD
- Anne BERTHOLOM née NEDELEC

› Un peu d'Histoire

Les écoles de Sautron

2e partie...

Poursuivons le retour sur la mise en place de l'enseignement primaire sur la commune. Ce second épisode retrace la période 1847-1881.

En novembre 1847, le Conseil Municipal rappelle que « la maison d'école dont les fonds sont votés et les plans déposés à la Préfecture ne soit pas oubliée ». En 1848 et 1849, toujours pas d'école à Sautron et le Conseil Municipal s'étonne encore du fait. Le terrain où doit avoir lieu la construction pose lui aussi problème. Finalement, après de nombreuses tergiversations, le choix se porte sur un *« terrain fort convenable donnant sur le champ de foire, entre la maison Megraud et la mare »*. Mais le terrain n'est pas si convenable que cela. En effet, le contremaître qui a dirigé les travaux se plaint en 1851 *« au sujet de la mare dont les eaux filtrent à travers les fondements et nuisent à la solidité de l'édifice »*. Cette première maison d'école est aussi la première mairie du bourg.

En mai 1849, le traitement de l'instituteur est de 640 francs ; il se décompose ainsi : traitement fixe 200 francs, rétributions scolaires 328 francs, chauffage 40 francs, supplément 72 francs. On demande 2 francs pour les élèves qui écrivent et 1,50 francs pour ceux qui n'écrivent pas. Cette école vient d'être construite (1850) ; elle ne comprend qu'une seule classe et ne reçoit que des garçons.

En mars 1845, il semble qu'il existe toujours une école communale à Sautron. En effet le Conseil Municipal nomme **M. Pierre BOUSSARD** comme instituteur en remplacement de M. POIRIER, démissionnaire depuis le 21 novembre 1844.

Et les filles ?

Dans son opuscule *« Petites notes d'Histoire Paroissiale »*, le Chanoine Boissière écrit :
« La première école méritant le nom d'école libre et aussi d'école chrétienne, fut fondée en 1845 par Mlle MENET. Elle fut dirigée par elle pendant 5 ans, de 1845 à 1850. L'instruction des enfants, des filles, se faisait alors dans une maison notablement transformée depuis, place de l'Église. ***Mlle MENET*** *ayant épousé en novembre 1850 M. BRÉTÉCHER, notaire à Sautron, abandonna la direction de son école qui devint alors école communale proprement dite. En effet, cette école reçut à cette époque les subventions de la commune. Elle fut dirigée successivement par Mlle REBONDIN, Mlle NAU et Mlle HALGAND »*.

En réalité, quand on consulte l'état civil de Sautron, Joséphine Victoire MENET, née le 25 février 1823 à La Botardière, commune de Couëron (44), institutrice, demeurant avec sa mère à Bongarant, fille majeure de feu Julien MENET (né à Vigneux et décédé à Sautron) et Marie TURPIN (née à Brimberne, commune de Couëron à l'époque et décédée plus tard à Sautron) épouse le 11 novembre 1850 à Sautron Jean BRÉTÉCHER, né le 20 septembre 1820 à Vigneux (44), notaire à la résidence de Sautron, fils majeur de Jean BRÉTÉCHER, laboureur et cultivateur à La Jumblinière à Vigneux (44) et de Renée BRÉTÉCHER.

Les témoins de ce mariage sont : Charles ÉON, laboureur à La Grande Noue, Jean BERNIER, laboureur en ce bourg, tous deux beaux-frères de la future ; Julien et Jean MENET, frères de la future, tous deux laboureurs à Bongarant.

La continuité de cette école communale de filles ne semble pas bien établie. Dans sa séance du 29 mai 1855, le Conseil Municipal note que l'école de Mlle REBONDIN vient d'être fermée (parce qu'elle n'avait pas de diplôme) et il ajoute en forme de regrets *« qu'il trouve avantageux pourtant au point de vue de la morale et de la civilisation d'avoir une institutrice qui puisse donner aux filles, avec l'instruction, cette éducation religieuse et chrétienne dont la salutaire influence se fera certainement sentir au sein de la famille »*.

L'école de filles resta fermée quelques années car on note, qu'en 1861, Mlle NAU demande à percevoir la rétribution scolaire. En 1867, pour satisfaire à la circulaire préfectorale du 10 avril, le Conseil Municipal répond *« qu'il existe une école de filles dans un local convenable »*.

A cette époque, le catéchisme est encore enseigné dans les écoles communales et le Conseil Municipal a le choix entre une direction laïque ou congréganiste. En 1868, après la démission de M. OLIVE, instituteur, le Conseil Municipal *« après en avoir délibéré, a été d'avis de donner la préférence à l'instituteur laïque et désire conserver définitivement le sieur MARTIN qui exerce aux conditions provisoires... »*

On s'achemine donc vers une école communale « neutre ». Mais, le curé de Sautron, l'abbé HERBERT, ne l'entend pas ainsi. Sur ses instances réitérées, Mme BRÉTÉCHER (ex-Mlle MENET) reprit en septembre 1872 la direction d'une école libre... Elle l'ouvrit dans sa propre maison, l'ancienne vicairie. Le chanoine Boissière compte 45 élèves accueillis dès l'ouverture. Mme BRÉTÉCHER garda la direction de cette école jusqu'en 1878, date à laquelle lui succédèrent les sœurs de Saint Gildas des Bois, sœurs qu'elle hébergea pendant un an. Au début de 1879, le curé Herbert achetait un terrain à l'ouest de l'église actuelle. Au printemps, la première pierre de l'édifice était posée (cet édifice existe toujours au n° 13 de la rue de l'église) ; début octobre 1879 de la même année, les religieuses s'installaient dans leur nouvelle école...

Mais revenons un peu en arrière. **Le 12 septembre 1875**, on peut lire dans le Registre des délibérations que le Conseil Municipal *« note la concurrence entre l'École de filles communale (qui est tombée depuis plusieurs années) et l'école libre dirigée par Mme BRETECHER. Celle-ci ne demandera ni loyer, ni chauffage et une très légère indemnité de 160 francs. Devant cela, le Conseil demande la dispense d'entretenir une École Publique »*.

Lors de sa séance du **11 juin 1876**, le Conseil Municipal *« demande la construction d'une École de filles, celle actuelle se tenant dans une ancienne écurie (70 élèves)*. On y apprend que l'école de garçons (80 enfants) a été récemment construite. Le devis pour l'école de filles s'élève alors à 16 326 francs.

En mai 1877, le terrain est acheté. Mais ce terrain donne sur la place de l'église, laquelle appartient à l'époque à « La Fabrique », c'est-à-dire à la paroisse. Le Conseil Municipal sollicite près de la Fabrique une servitude de sortie de l'école des filles. La Fabrique veut bien accorder cette servitude à la condition expresse que la construction projetée soit destinée à des religieuses. Le Conseil Municipal serait plutôt d'accord (nous sommes en 1877 !) sous réserve de ne pas engager pour l'avenir les administrations futures qui pourraient ne pas accepter un établissement religieux, et que l'institutrice actuelle ne soit pas lésée. Ce n'est pourtant pas simple car les démarches du Conseil Municipal pour trouver des religieuses restent vaines. Pourtant, le conseil de Fabrique demeure intraitable : pas de religieuses, pas de sortie sur la place...

Pourtant, en novembre 1877, l'école communale des filles est pratiquement terminée (elle se trouvait place de l'Eglise à l'emplacement exact de la salle municipale actuelle et elle a été démolie en 1968).

En 1878, les négociations entre le Conseil Municipal et le conseil de Fabrique n'aboutissant toujours pas, les filles doivent rejoindre l'école par des chemins détournés.

En mai 1879, le Conseil Municipal décide l'expropriation du terrain nécessaire pour *« pratiquer sur la place de l'église une entrée suffisante à l'école des filles »*. Après de vains essais de transaction à l'amiable, l'expropriation pour cause d'utilité publique est prononcée en date du 26 mai 1881 par décret du Président de la République. Le nouveau Maire, M. NAUX, est chargé d'un arrangement entre les deux Conseils. Le texte de la transaction dit :

- → *« la place de l'Église restera ce qu'elle est actuellement et la clôture avec les bornes, barres de fer et chaînes qui existent au sud ne sera pas changée,*
- → *la Fabrique n'exige d'autre indemnité que la somme de 500 francs,*
- → *la Commune devra construire un mur + une grille,*
- → *les enfants ne pourront pas jouer sur la place de l'Église »*.

Mais, entre temps, le Curé Herbert a construit une école libre de filles de l'autre côté de la place et y a installé des religieuses. L'école communale à peine inaugurée va se vider peu à peu au profit de l'école des sœurs. Elle fonctionnera ainsi jusqu'en 1914 fréquentée, semble-t-il, un certain temps par des garçons (témoignages de particuliers).

A suivre...

Marjan MONTI

Bibliographie : Jacques RAJALU
Archives des Amis du Musée
Archives Départementales de Loire-Atlantique

Agenda

Vinouze jazz band

Spectacle « Lune et l'Autre »

Janvier

9 › Don du sang

collecte de 16h à 19h30, ***Espace de la Vallée***

19 et 26 › Repas des Aînés

offert par la municipalité aux Sautronnais âgés de plus de 72 ans, ***Espace Phelippes Beaulieux*** sur invitation

Février

1er › Soirée « Cabaret »

organisée par l'AGDL au profit du Téléthon, 20h30, ***Espace Phelippes Beaulieux***. Soirée ouverte à tous, réservation au 02 51 78 84 10
Tarifs : adultes 8 €, -12 ans 4 €

8 et 9 › Exposition photo de Sautron Images

sur les thèmes « Les Métiers manuels » et « La Vie à Sautron », ***Espace de la Vallée et Musée***

14 › Concert « Vinouze jazz band »

organisé par Paroles et Musiques entre Cens et Chézine, ***Espace Phelippes Beaulieux***, 20h30.
Participation libre

15 et 16 › Exposition photo de Sautron Images

sur les thèmes « Les Métiers manuels » et « La Vie à Sautron », ***Espace de la Vallée et Musée***

22 › Spectacle « Les Vacances »

de Joseph Cougnasse proposé par le Comité des Fêtes, 20h30, ***Espace Phelippes Beaulieux***.
Tarifs : 10 €/personne, réservation au 02 40 63 71 28

24 › Heure Musicale

de l'Ecole de musique de Sautron, 20h30, ***Saltéra***

26 › Concert autour du conte « Pierre et le loup »

organisé par l'Ecole de Musique, ***Espace de la Vallée***

Mars

28 février au 2 mars › Sautron expose ses artistes

sur le thème de « La Femme », 10h-19h, ***Espace Phelippes Beaulieux***

6 › Don du sang

collecte de 16h à 19h30, ***Espace de la Vallée***

14 › Heure du conte « Lune et l'Autre »

exclusivement pour les 1-4 ans, 10h45, ***Espace de la Vallée (salle 100)***.
Sur réservation au 02 40 63 52 21 ou à l'accueil de la Bibliothèque

Sautron 2013 en photos...

Sautron sous la neige

Marché de Noël

Sautron expose ses artistes

Marché du soir

Conseil Municipal des Enfants

Impressions d'Arts

Une naissance, un arbre

Fête de la Musique

Open International du Club d'Echecs de Sautron

Foot - As de Cœur

Printemps des sports

ENTRE SAUTRONNAIS

Plateforme d'échange et de partage de la ville de Sautron

www.entresautronnais.fr

Baby-sitting, covoiturage, jardinage, petites annonces...

Pensez-y !

ENTRE SAUTRONNAIS

Plateforme d'échange et de partage de la ville de Sautron

www.entresautronnais.fr